

**CSEC du 8/9 novembre 2023**

## Flex office, « LCL nouvelle R »

Un nouveau DRH, l'arrivée du nouveau DG annoncée, mais pour autant la nouvelle ère du dialogue social n'est pas encore visible ! La Direction LCL affirme vouloir avancer dans le dialogue et la concertation, mais ne dévoile pas toutes ses cartes !

Pour la CFDT, si LCL veut déployer du Flex office, il va falloir parler de la gestion des immeubles et du télétravail en toute transparence.

La mise en place du Flex office chez LCL s'inscrit pleinement dans le schéma directeur immobilier Groupe qui prévoit rien que pour l'IDF, la libération de 14 immeubles (sur 21) dont les entités du Groupe sont locataires, d'ici 2027, soit 110 000 m<sup>2</sup>.

Chaque entité du Groupe a sa part et LCL doit prendre la sienne. La CFDT a demandé la présentation complète du schéma directeur immobilier LCL, au plus tôt, en CSE Central.

Le taux de partage des bureaux en Flex préconisé par le Groupe est de 0,7, c'est-à-dire 7 bureaux pour 10 salariés.

La CFDT préconise que ce taux soit appliqué chez LCL mais la Direction envisage un taux entre 0,5 et 0,7 !

La CFDT a rappelé que chez CASA le taux est de 0,8 et que chez CACEIS l'insatisfaction des salariés est grandissante avec un taux de 0,6 qui ne permet pas un fonctionnement optimal ! A ce titre, la CFDT souhaite que la CSSCT Centrale puisse travailler à l'élaboration d'un « cadre Flex LCL » avant la consultation prévue en janvier 2024.

**Le réel bénéfice du Flex office n'est que d'ordre économique, le reste n'est qu'artifice !**

Quant au télétravail, la CFDT attend toujours le bilan de son utilisation et demande à nouveau à la Direction de faire respecter les engagements qu'elle a pris dans l'accord dans toute l'entreprise, trop d'interprétations défavorables aux salariés nous remontent !

### Immeuble Garonne sur Villejuif

C'est au tour des salariés de SNI, déjà en pleine réorganisation Agile, de passer en Flex office. La Direction SNI compte 642 salariés LCL, 575 prestataires, 100 salariés CAGIP, installés du 2ème au 7ème étage de l'immeuble Garonne.

La Direction a annoncé la réalisation de travaux sur l'immeuble Garonne début 2024 pour une durée estimée à 15 mois et un coût de 10.850K€ HT (aménagement des locaux, gestion technique des bâtiments, cloisons, peintures...).

Ce dossier va être présenté au CSE du Siège opérationnel le 23 novembre prochain.



## Pôle fonctionnement

A la demande de la CFDT le mois dernier, la Direction a présenté « les orientations stratégiques du Pôle fonctionnement à horizon 2030 » déjà partagées avec des salariés en réunion (POSC/OSCE, logistique immobilière, paiements cartes, sécurité). La Direction a déclaré être au stade des réflexions et s'est engagée à présenter les projets au CSEC lorsqu'ils seront prêts et avant tout déploiement.

En synthèse, la Direction veut aller vers « un modèle relationnel et industriel pour être en appui des forces commerciales ». Les 3 premières hypothèses de travail à coconstruire sont :

- La création de centres d'expertises (Majeurs protégés, Fraude paiements et crédits)
- Un point d'entrée unique
- L'optimisation des traitements.

La Direction reconnaît avoir mené une stratégie de réduction des coûts et de faibles investissements depuis plusieurs années sur le pôle fonctionnement. C'est le moins que l'on puisse dire, la CFDT et les salariés concernés l'ont bien souvent dénoncé.

De plus, la Direction a affirmé stabiliser les effectifs en CDI et vouloir mettre en place des accompagnements adaptés à chaque salarié pour poursuivre la montée en compétences...

La CFDT a rappelé que de nombreux CDD sont employés et pourraient être embauchés en CDI, notamment sur les successions (retard stock de 15000 dossiers). Au vu des objectifs ambitieux de la Direction et les évolutions à venir, la CFDT a également demandé une revalorisation salariale (fixe et variable) et la mise en place de mesures sociales pour ces salariés.

**Pour toutes questions contactez vos élu(e)s CFDT**



## UNEQUAL PAY DAY, journée de l'inégalité salariale

Toujours dans l'attente de l'ouverture des négociations pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la CFDT a interpellé la Direction LCL sur sa responsabilité sociale et sociétale : en France, depuis le lundi 6 novembre, 11h25, les femmes travaillent gratuitement jusqu'à la fin de l'année ! La différence de salaire entre les femmes et les hommes correspond à trente-huit jours ouvrés sans rémunération. La Direction a déclaré « on va s'en occuper » sine die.

### Coach et télétravail

La CFDT a alerté la Direction sur des pratiques régionales portées à sa connaissance : les coachs seraient empêchés de télétravailler, consigne de DdR ! La Direction a tenté de se justifier : elle considère que les coachs doivent faire de l'accompagnement terrain tous les jours.

Vos élus CFDT ont rappelé que les coachs n'ont pas que cette mission, ils élaborent aussi des formations, par exemple. De plus, la CFDT considère que l'accompagnement en distanciel a tout son sens, notamment pour la bonne appropriation des RDV Visio, par ailleurs prônés par LCL.

Enfin, la CFDT a exhorté la Direction de respecter ses engagements repris dans l'accord télétravail. Les coachs en sont pleinement bénéficiaires et la Direction ne peut les en priver sauf pour raisons de service. Elle doit alors leur notifier et motiver par écrit tout refus de télétravailler.

### Jours de fermeture LCL 2024 : à vos agendas !

Régime du lundi au vendredi	Régime du mardi au samedi*
lundi 1 <sup>er</sup> janvier	
	samedi 30 mars
lundi 1 <sup>er</sup> avril	
mercredi 1 <sup>er</sup> mai	
mercredi 8 mai	
jeudi 9 mai	
lundi 20 mai	
jeudi 15 août	
vendredi 16 août	
vendredi 1 <sup>er</sup> novembre	
	samedi 2 novembre
lundi 11 novembre	
	mardi 24 décembre
mercredi 25 décembre	

(\*) + 2 jours de RTTE supplémentaires

A noter : des spécificités locales et légales s'appliquent notamment pour LCL Antilles et l'Alsace Moselle. Ces informations seront communiquées par la Direction locale comme chaque année.

### Une équipe à votre écoute

Vos élus CFDT titulaires		
Virginie NOIROT, Secrétaire Générale	GPSE	06.24.57.01.47
Thibault MARQUET, Trésorier Adjoint	RAA	06.85.47.76.76
Christelle FAMILIAR*	MED	06.03.15.78.66
Hakim BEN AHMED	GPNO	06.61.48.33.37
Nathalie CHABRAND	MED	06.28.35.09.03
Nicolas RODRIGUEZ	GSO	06.89.95.16.11
Vos élus CFDT suppléants		
Valentine COROLLER	GPNO	01.43.13.00.76
Franck LEREBOURG VINAY	MED	06.64.32.32.97
Marie-France DABON	ANTILLES	06.90.90.94.71
Guy TRICONE	GPSE	06.64.76.01.63
Catherine RONCERAY	OUEST	06.03.65.02.40
Yacine BENSMAINE	EST	03.90.40.64.63
Représentante Syndicale Nationale CFDT		
Isabelle MEYNIEL	SIÈGE OPÉRATIONNEL	06.88.31.85.29

\*Référénte harcèlement CSEC

Prochaine séance le 6/7 décembre 2023

